

CORÉE

En Corée, le régime public de retraite n'a été mis en place que relativement récemment. Il s'agit d'un régime lié à la rémunération appliquant une formule progressive dans la mesure où les prestations sont calculées sur la base à la fois du salaire individuel et du niveau moyen des salaires dans l'ensemble de l'économie.

Conditions d'éligibilité à une pension

La pension peut être versée à partir de 60 ans sous réserve que la personne ait cotisé pendant au moins dix ans. A partir de 55 ans, une personne peut faire valoir ses droits à une retraite anticipée réduite sur une base actuarielle.

Calcul des prestations

Régime lié à la rémunération

Le régime est lié à la rémunération. Le taux d'acquisition des droits à prestations est de 1.5 % du salaire par année de cotisation, à concurrence d'un taux de remplacement maximum de 100 %. Les rémunérations des années antérieures sont actualisées en fonction de l'évolution des salaires. La mesure des rémunérations utilisée dans la formule est la moyenne des rémunérations individuelles moyennes sur toute la durée d'activité et du niveau moyen des salaires dans l'ensemble de l'économie (mesuré sur les trois années précédentes). Dans les graphiques, la partie de la pension basée sur la rémunération individuelle et celle basée sur la rémunération moyenne sont présentées séparément. La rémunération ouvrant droit à pension est plafonnée à 3.6 millions KRW par mois, ce qui équivaut à deux fois le salaire moyen.

La prestation est indexée sur les prix après le départ en retraite.

Impôt sur le revenu et cotisations de sécurité sociale

Imposition des retraités

Les retraités bénéficient d'un abattement supplémentaire de 0.5 million KRW qui s'ajoute à l'abattement standard de 1 million KRW.

Imposition du revenu des pensions

Le revenu des pensions est imposable. Il existe un barème de déductions dont les seuils sont égaux à la moitié des seuils applicables aux travailleurs. En dessous de 2.5 millions KRW, l'intégralité du revenu est déductible. Au-delà de ce niveau, le taux marginal de déduction tombe à 40 %, puis à 20 % et enfin à 10 %.

Limite inférieure (KRW)	0	2.5 millions	5 millions	9 millions
Déduction (KRW)	Montant total	2.5 millions	3.5 millions	4.3 millions
Déduction marginale	100 %	40 %	20 %	10 %

Cotisations de sécurité sociale payées par les retraités

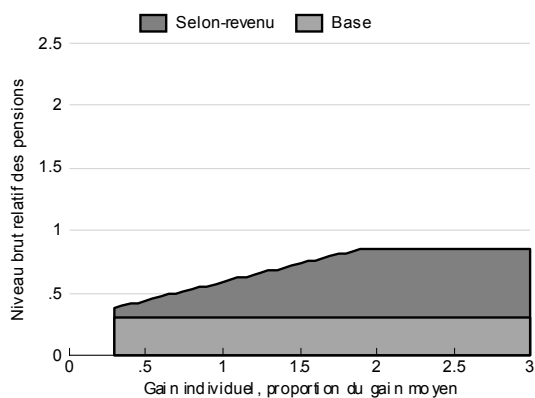
Les retraités ne payent pas de cotisations de sécurité sociale.

Résultats de la modélisation des pensions : Corée

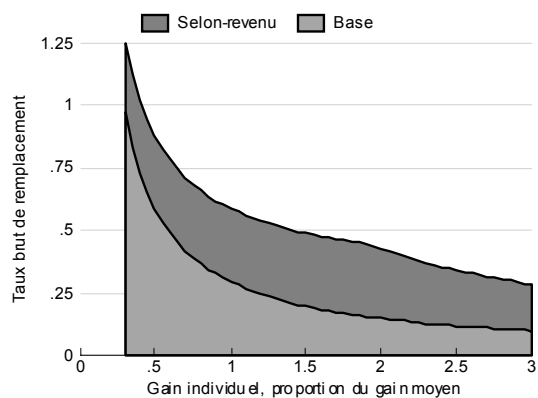
Hommes Femmes (lorsqu'elle est différente)	<i>Rémunération individuelle, en multiples de la moyenne</i>					
	<i>0.5</i>	<i>0.75</i>	<i>1</i>	<i>1.5</i>	<i>2</i>	<i>2.5</i>
Taux de pension brut (% de la rémunération moyenne)	43.9	51.2	58.5	73.1	84.5	84.5
Taux de pension net (% de la rémunération moyenne nette)	47.7	55.3	63.0	78.2	89.8	89.8
Taux brut de remplacement (% de la rémunération individuelle)	87.8	68.3	58.5	48.8	42.2	33.8
Taux net de remplacement (% de la rémunération individuelle nette)	93.4	73.0	63.0	54.2	48.3	39.6
Patrimoine-retraite brut (multiple de la rémunération moyenne)	7.2 8.5	8.4 9.9	9.6 11.3	12.0 14.2	13.9 16.4	13.9 16.4
Patrimoine-retraite net (multiple de la rémunération moyenne nette)	7.9 9.2	9.1 10.7	10.4 12.2	12.9 15.1	14.8 17.4	14.8 17.4

Résultats de la modélisation des pensions : Corée

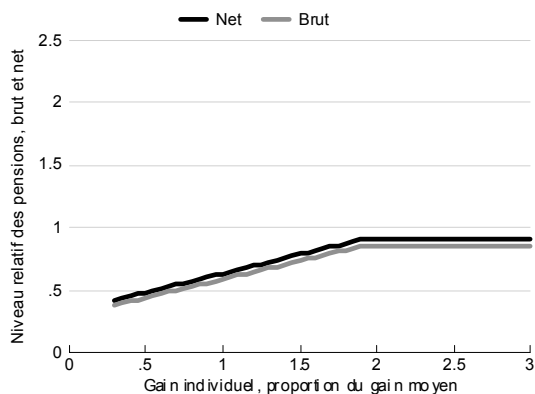
Niveau brut relatif des pensions



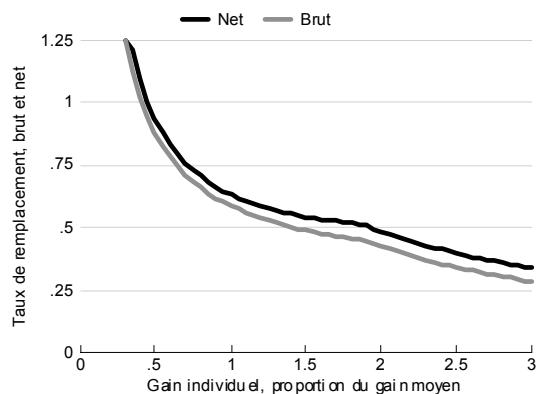
Taux brut de remplacement



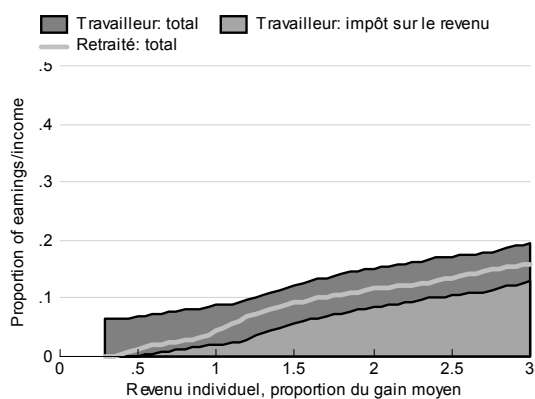
Niveau relatif des pensions, brut et net



Taux de remplacement, brut et net



Impôts acquittés par les retraités et les travailleurs



Sources du taux net de remplacement



Source : OCDE, à partir d'informations fournies par les pays.